

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **MAP - Action culturelle et développement de projets** 2019-2020

Code T.TS.SO359.F11141.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
15 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT2017 + EE2017 + TP2015

Semaines 39 à 3
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.
9. Évaluer et réorienter l'action.

Compétence secondaire :
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Objectifs :
Le module d'approfondissement "Action culturelle et développement de projets" offre aux étudiant-e-s un espace de réflexion par rapport à leur possible rôle et fonction dans le domaine culturel. Ils vont approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques du champ culturel afin de pouvoir élaborer et concrétiser un projet en lien et pour un terrain culturel donné. La gestion d'un projet concret de A à Z leur permettra d'approfondir de multiples capacités comme le travail en équipe, la communication orale et écrite, la collaboration, la définition de buts communs, la planification, l'organisation, la recherche de fonds, la promotion, l'animation, l'évaluation et la régulation.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Apports sous forme de cours :

- Nouveaux types d'événements participatifs et immersifs•
- La médiation culturelle
- Comment travailler en groupe et évaluer un projet
- Lancement du projet, travaux de validation et critères d'évaluation
- Mise en place du projet et écrits à rendre
- Le budget d'un projet

Ressources pour le suivi des groupes :

- La bourse aux conseils
- Observation, lectures et immersion participative dans les lieux
- Référent-e école et répondant-e terrain

Ressources écrites :

- Dossier de méthodologie du projet et bibliographie commentée
- Dossier canevas des écrits à rendre
- Documents et articles sur Moodle

Formes d'enseignement et étapes du module :

Le début du module sera consacré à une phase d'inputs théoriques, des visites des lieux culturels et des cours avec une orientation pratique permettant ensuite aux groupes de travail d'esquisser et de présenter leur projet. Les groupes de travail développent une autonomie croissante dans la phase de réalisation du projet. Par ailleurs, ils sont accompagnés tout le long par un-e référent-e école ainsi qu'une personne répondante du terrain culturel pour et avec lequel ils mettent en place leur projet. Les dossiers documentant le projet et la réalisation finale du travail ainsi que les présentations lors des regroupements à l'école font intégralement partie du processus de formation.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module portera sur la présence au cours et l'implication active des étudiant-e-s lors du projet, sur la portée du projet et sa présentation finale qui se fera les **lundi 13 janvier 2020 et mardi 14 janvier 2020 (semaine 3)** ainsi que sur les travaux écrits demandés (dossier de présentation du projet à remettre pour le **mardi 3 décembre 2019 (semaine 49)**, ainsi que le rapport d'activité comprenant une partie individuelle d'autoévaluation) à remettre pour le **mardi 7 janvier 2020 (semaine 2)**.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Attention : la collaboration importante (+/- 50% du temps) avec des terrains parfois éloignés de l'EESP implique des coûts de transport supplémentaires. En plus de cela, les étudiant-e-s devront faire preuve de souplesse quant à l'horaire de travail lié au fonctionnement des lieux culturels (soirées et week-ends possibles).

9 Bibliographie

Sera distribuée en début de module.

10 Enseignants

Acher Dan
Arnold Taha Gertrud
Bertschi Sabine
Clerc Philippe
Pfleghard Saskia
Ruffieux Thierry

Nom du responsable de module *

PFLEGHARD Saskia

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **MAP - Animation en institution** 2019-2020

Code T.TS.SO359.F11142.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
15 crédits ECTS

Langue(s)
 français

Volées :
PT 2017 + EE2017 + TP 2015

Semaines 39 à 3
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

- Compétences effectives :**
- 7.1 S'engager, s'impliquer dans l'action.
 - 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
 - 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
 - 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
 - 7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.
 - 7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention.
 - 7.7 Agir en pratiquant l'évaluation permanente.
 - 7.8 Savoir mettre un terme à une action et en rendre compte.

- Compétences secondaires :**
- 2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.
 - 5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
 - 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.
 - 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Objectifs :
Comprendre la problématique de l'accompagnement des personnes vivant en institution de manière permanente, pour cause de dépendance due à un handicap, une pathologie ou au grand âge, ou, momentanément, en raison d'une décision de justice ou d'une administration. L'institution est considérée sous l'aspect d'un lieu de vie.

Prendre connaissance de pratiques existantes et les situer dans leurs contextes institutionnels. Imaginer et expérimenter de nouvelles formes d'animation dans un cadre institutionnel. Etre capable de développer des activités de ce type.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le contenu du module s'organise autour des 5 axes suivants :

1. Le concept d'animation relationnelle.
2. Les outils de médiation comme supports aux activités d'animation.
3. Les événements internes marquant la vie de l'institution.
4. Les liens avec la vie extérieure à l'institution.
5. La réalisation d'un projet d'animation en institution, de sa conception à son évaluation.

Le module est divisé en 3 étapes :

1. La 1ère étape comprend une partie introductive avec des apports théoriques, des exemples de pratiques d'animation en institution et des temps d'organisation de la 2ème étape. Au terme de cette étape, chaque groupe de 3-4 étudiant-e-s aura défini et esquissé un projet d'animation qui aura été négocié avec une des institutions partenaires.
2. La 2ème étape, d'une durée de 7 semaines, est consacrée à la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Durant cette période, chaque groupe d'étudiant-e-s s'organise de manière autonome. Chaque projet sera accompagné par un-e enseignant-e de l'éésp et un-e répondant-e de l'institution. Un suivi à distance des projets est également prévu via la plateforme e-learning moodle.
3. La 3ème étape est la restitution et l'évaluation en classe des différentes expériences en présence de l'ensemble des participant-e-s (étudiant-e-s, enseignant-e-s et partenaires terrain). Une aide à la préparation de cette présentation est prévue dans le programme.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), présentations d'expériences d'animation en institution par des professionnel-le-s du terrain et réalisation concrète d'un projet d'animation dans une institution partenaire. L'approche pédagogique, de type socioconstructiviste, favorise l'expérimentation en s'appuyant sur la participation active des étudiant-e-s et leur implication dans les projets.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Activités d'apprentissage réalisées à distance sur la plateforme e-learning moodle.

Elaboration et réalisation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Constitution d'un dossier de présentation et d'évaluation du projet. Présentation des projets devant l'ensemble des participant-e-s (présentation orale accompagnée d'un support visuel) à la fin du module, les **lundi 13 janvier 2020 et mardi 14 janvier 2020 (semaine 3)**.

L'évaluation comprend des parties réalisées en groupe et d'autres individuellement.

Modalités de répétition

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Implication et présence active tout au long du processus. Participation à l'ensemble des activités demandées. Participation à la présentation finale et à l'évaluation des projets.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Antoniadis André
Ernst Fanny
Fournier Jennifer
Gander Angélique
Haus Nadine
Jetzer Anne
Lambelet Alexandre
Ricci Paul
Schlechten Marco
Vacataire1
Volery Joel
Zaugg Fabienne

Nom du responsable de module *

ANTONIADIS André

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **MAP - Interroger le travail social par une approche en études genre** 2019-2020

Code T.TS.SO359.F11143.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
15 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées:
PT2017 + EE2017 + TP2015

Semaines 39 à 3
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
7.2. Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Compétences secondaires :
2. Identifier et analyser les processus sociaux que l'intervention prend en compte
9. Evaluer et réorienter l'action.
11. Participer à une démarche de recherche.

Objectifs :
Dans ce module, il s'agit de déconstruire les stéréotypes de sexe et, au-delà, de percevoir le caractère construit et non pas naturel des catégories du féminin et du masculin, de découvrir que ces constructions expriment des rapports de pouvoir entre les sexes et de mettre au jour les discriminations, parfois «invisibles», qui en découlent.
Plus précisément, le module vise :
L'approfondissement des concepts et des théories permettant d'analyser les rapports sociaux de sexe à l'échelle de la société entière aussi bien que dans des situations particulières, professionnelles prioritairement.
Une appréhension adéquate de la complexité des situations sociales (vécues par les travailleurs et travailleuses du social aussi bien que par les usagères et usagers des services sociaux), faisant la part entre leurs dimensions individuelles et collectives.
Une connaissance et une familiarisation avec l'utilisation de la perspective de genre dans le travail social. A cet égard, d'une part, des professionnel-le-s viendront présenter les interventions qu'ils et elles mènent dans une perspective de genre; d'autre part, un séminaire est organisé autour de la discussion de textes analysant le travail social dans une perspective de genre.
Le développement des compétences réflexives et analytiques susceptibles, sur la base d'une observation fine des terrains de l'action sociale, de transformer les pratiques professionnelles dans le sens d'une réduction, voire d'une élimination des discriminations de sexe.
La connaissance des principales lois et mesures en faveur de l'égalité entre les sexes et l'acquisition des outils rendant possible leur évaluation critique dans une optique constructive et novatrice.
A terme, les réflexions amorcées dans le cours sont susceptibles d'aboutir à l'élaboration de stratégies visant à contrer les mécanismes de discrimination de genre et d'élaborer des actions de promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Les relations entre femmes et hommes sont aujourd'hui encore marquées par des inégalités que les politiques publiques visent à contrer par diverses mesures, promues notamment par les Bureaux de l'égalité entre femmes et hommes. Sur le plan de l'action sociale, une politique qui se prive des outils d'analyse des rapports sociaux de sexe se voue à n'apporter que des réponses partielles à des problèmes majeurs (tels celui de la pauvreté des familles en situation monoparentale, constituées en grande majorité de femmes avec enfants à charge, ou de la précarisation de l'emploi), avec pour conséquence, sinon une péjoration des situations, du moins le maintien du statu quo.

Dans la perspective des rapports sociaux de sexe, les individus ne sont pas seulement impliqués dans des relations interpersonnelles, mais se situent dans un champ de forces sociales qui leur assigne une place différente selon leur sexe. La prise en compte de cette dimension sociale permet de saisir la complexité des situations individuelles et d'élaborer des stratégies appropriées pour y faire face.

Approfondissements visés :

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication.

Différentes thématiques sont abordées - en lien avec la socialisation, le travail rémunéré et non-rémunéré, la sexualité, l'histoire du féminisme en Suisse, l'éducation et les politiques sociales... - qui sont examinées sous l'angle du genre. Elles font l'objet de traitement théorique et/ou d'atelier de réflexion focalisés sur la pratique du travail social.

Formes d'enseignement :

Les enseignements sont dispensés par plusieurs spécialistes des domaines concernés : enseignant·e·s et chercheur·e·s inscrit·e·s dans des réseaux spécialisés en études genre; professionnel·le·s travaillant dans divers terrains (violences, éducation sociale, etc.) et tenant compte, dans leur pratique professionnelle de la perspective de genre.

Les enseignements se fondent d'une part sur des connaissances disciplinaires (issues des sciences sociales principalement), d'autre part sur l'apport des expériences d'actrices et d'acteurs de terrain engagé·e·s dans des actions de lutte contre les discriminations de sexe.

Le module alterne cours ex-cathedra, séminaires de lecture, présentations de professionnels, projections de documentaires, débats.

La présence au cours et une participation active à toutes les séquences du module sont exigées.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Le module est évalué selon deux modalités :

- Une note sur la base de la présentation d'un texte lors du séminaire.
- Une note sur la base d'un examen écrit sur table avec documentation (4 périodes) le **mardi 14 janvier 2020 (semaine 03), de 13h30 à 16h30.**

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

En guise d'introduction à la thématique :

- Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre, & Révillard, Anne. (2008). *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*. Bruxelles: De Boeck.
- Bessin, Marc. (2008). Les hommes dans le travail social: le déni du genre. In Y. Guichard-Claudie, D. Kergoat & A Vilbrod (Eds.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement* (pp. 357-370). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Bribosia, Frédérique. (2008). Parce que l'intervention sociale n'est pas neutre... Analyse de 104 récits. *Genre et travail social* (pp. 53-65). Bruxelles: Université des femmes.
- Carnino, Guillaume. (2005). *Pour en finir avec le sexisme*. Paris: L'Echappée.
- Chaponnière, Martin, & Ricci Lempen, Silvia. (2012). *Tu vois le genre ? Débats féministes contemporains*. Lausanne, Genève : Editions d'En Bas et Fondation Emilie Gourd.
- Delphy, Christine. (2001b). Penser le genre: problèmes et résistances. In Christine Delphy (Ed.), *L'ennemi principal. 2. Penser le genre* (1991 ed., pp. 243-260). Paris: Syllepse.
- Goffman, Erving (Ed.). (2002). *L'arrangement des sexes* (1977 ed.). Paris: La Dispute.
- Hirata, Helena (ed). (2004). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris: PUF.
- Pfefferkorn, Roland. (2012). *Genre et rapports sociaux de sexe*. Lausanne : Editions Page 2.

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

10 **Enseignants**

Ben Salah Hakim
 Bendjama Rebecca
 Champion Nicole
 Jouinot Florent
 Konan N'Dri Paul
 Kuehni Morgane
 Martin Hélène
 Monbaron Nathalie Claudine
 Pernet Nicolas
 Rappange Juliette
 Schmidlin Irène
 Terzidis Amanda
 Togni Carola
 Vacataire1
 Volkmar Erika

Nom du responsable de module *

MARTIN Hélène

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2019-2020

MAP - Protection de l'enfant et soutien à la famille

<p>Code T.TS.SO359.F11144.F.19</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	--	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
15 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT2017 + EE2017 + TP2015

Semaines 39 à 3
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

Compétences secondaires :
5. Collaborer entre professionnel-le-s et institutions
9. Évaluer et réorienter l'action
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.

Objectifs :
Acquérir les connaissances de base, les outils, la culture et l'état d'esprit réflexif nécessaires et suffisants à l'exercice d'un métier social et socio-éducatif du champ de la protection de l'enfance.

Favoriser le développement des capacités professionnelles et relationnelles dans le domaine des dysfonctionnements et des ressources familiales, éducatives et sociales dans la protection de l'enfance et du soutien à la famille.

Acquérir des théories et des concepts nécessaires à l'élaboration des stratégies d'intervention et d'action dans l'aide et la protection de l'enfance et soutien à la famille.

Être à même de poser le lien entre les pratiques d'interventions et les cadres de références.

Développer une pensée critique et réflexive, contextualisée socialement, sur les enjeux sociaux et normatifs de l'aide et de la protection de l'enfance (normalisation sociale, régulation sociale et contrôle social)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Les principaux contenus allieront théorie et pratique. Ils seront déclinés selon 4 axes thématiques liés à l'intervention professionnelle auprès de mineurs, tenant compte de la perspective constructiviste :

- la prévention et la participation
- la protection de l'enfance
- le contrôle et l'émancipation
- le soutien à l'autonomie des familles

A travers l'analyse des contextes, des cadres de travail et des méthodes d'intervention, les contenus visent à l'acquisition de compétences et de connaissances opérationnelles au domaine, dans une perspective d'éventuels transferts de celles-ci à d'autres champs du travail social.

Les problématiques et questions sociales, les contextes et cadres d'action, les méthodes d'évaluation, d'intervention et de communication dans le champ de la protection de l'enfant et du soutien à la famille en matière de Travail social seront développées.

Les dimensions liées, notamment, à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations, celles de suivis en milieu familial et de placement en foyer ou en famille d'accueil, dans le cadre des bases légales et de l'aide contrainte seront abordées dans la perspective du regard et de l'analyse sur les normes, sur les cadres évolutifs et les pratiques interdisciplinaires en matière de protection de l'enfance.

Les notions de mise en danger de l'enfance, de maltraitance, de représentation et de stigmatisation de l'enfance et des familles en difficulté ainsi que les questions de déviance et de contrôle social seront mises en lien. Un accent particulier sera mis sur les questions d'autonomie des acteurs.

Des éléments de la sociologie et de la psychosociologie, liés à la "construction sociale de la réalité", seront amenés pour renforcer une vision de pratique professionnelle réflexive pour tout un chacun.

Formes d'enseignement :

L'ensemble sera organisé sous forme d'enseignements généraux, de travaux en sous-groupes, de participation à des conférences et cours de praticien-ne-s et chercheur-e-s du champ de la protection de l'enfance. Ce module permettra des échanges avec les professionnel-le-s et comprendra des simulations.

- La présence au cours et une participation active à toutes les séquences du module sont exigées.
- La présence est obligatoire aux cours de méthodologie, aux journées d'études spécifiques et aux événements organisés à l'extérieur de l'école, le cas échéant.
- Les questions relatives au champs de l'aide et de la protection de l'enfance, comme du soutien aux familles, sont abordées dans une perspective transversale, multi-, inter- et transdisciplinaire .

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Un examen individuel oral à partir d'une situation/vignette tirée au sort.

L'évaluation porte sur la capacité de l'étudiant e à intégrer les différentes notions étudiées dans le module s'agissant d'analyser, de problématiser et de proposer un plan d'intervention pour la situation tirée au sort.

Cet examen aura lieu le **mardi 7 janvier 2020 (semaine 2), selon un ordre de passage pré-établi.**

Pré-requis pour l'accès à l'examen :

- 1. avoir participé régulièrement aux cours du module
- 2. avoir participé à l'ensemble des cours de la partie "méthodologie" du module et avoir réalisé les travaux exigés.
- 3. avoir rédigé et présenté un portfolio pour évaluer les apprentissages.

Les modalités et conditions spécifiques de ces pré-requis seront précisées par la responsable de module lors de la journée introductive.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie spécifique sera mise à disposition des étudiant-e-s, en lien avec les différentes parties du module, tout au long du module (sociologie, psychologie, méthodologie, histoire, politique sociale, etc...).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Adam Elisabeth
 Bégert Emilie
 Bertocchi Silvie
 Bohnenblust Corinne
 Cambi Enrico
 Carrasco Kim
 de Meyer Patricia
 Delay Christophe
 Evequoz Delphine
 Favez Michel
 Gagliardi Bernadette
 Javet Daniel
 Krafft Matthieu
 Mai Elisabeth
 Martinelli Bertrand
 Masson Camilla
 Mercolli Mauro
 Minacci Joëlle
 Mischler Sandra
 Regamey Véronique
 Raymond-Lechot Mireille
 Rossier Marc
 Sans enseignant
 Schneider Annelise
 Sigrist Caroline
 Vacataire1
 Vacataire2
 Vacataire3
 Vacataire4
 Vacataire5
 Vacataire6
 Vacataire7
 Vacataire8
 Voumard Scherz Mireille

Nom du responsable de module *

DE MEYER Patricia

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **MAP - Comprendre l'enfant dans son environnement social** 2019-2020

Code T.TS.SO359.F11146.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation **Crédits ECTS * 15 crédits ECTS** **Langues(s) français**

Volées :
PT2017 + EE2017 + TP2015

Semaines 39 à 3
Lundi et mardi

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences secondaires :
11. Participer à une démarche de recherche.

Compétences effectives :
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
11.1 Adopter une posture de recherche dans toute situation de formation et d'intervention sociale.
11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet.
11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.

Objectifs :
Le but de ce MAP est d'offrir une palette de connaissances sur l'enfant en développement ainsi que des instruments d'intervention sous forme d'une partie empirique qui amènera les participants à savoir observer et à interagir avec des enfants dans leur environnement familial.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :
Les contenus, alliant théorie et travail de terrain, seront abordés selon 4 thématiques :
• la dynamique des relations sociales dans une collectivité d'enfants;
• comment l'enfant voit le monde social;
• les formes d'expression de l'enfant;
• l'enfant et sa famille.

Formes d'enseignement :
Cours magistraux.
Séminaires d'articulation autour des thématiques enseignées.
Exercices sur le terrain.
Une participation active à tous les cours est exigée.
La présence à chaque exercice et aux séminaires est obligatoire.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation porte sur deux parties :

- travail d'enquête de terrain donnant lieu à un document écrit (travail écrit entre 30'000 et 40'000 signes, soit entre 12 et 14 pages);
- présentation orale (examen oral sur une des deux démarches réalisées sur le terrain) se déroulera le **mardi 14 janvier 2020 (semaine 3)**.

Les travaux écrits sont rendus dès que possible et au plus tard déposés à l'école le **mardi 21 janvier 2020 (semaine 4)**.

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie spécifique sera à disposition des étudiants, en lien avec les différentes parties du module.
Les ouvrages de références seront réservés à la bibliothèque de l'EESP.
Une brochure comportant l'ensemble des descriptifs des différentes interventions sera distribuée en début de module.

10 Enseignants

Beausire Karine
Biancardi Paola
Chatelain Sandra
Delay Christophe
Dimitrova Nevena
Fracheboud Michelle
Frund Robert
Golay Dominique
Konan N'Dri Paul
Martin Murielle
Rakoczy Agnès
Sans enseignant
Seiler Jean-Claude
Spack Annelyse
Stauffer Sarah Denyse
Steiger Bhama
Vacataire1
Vacataire2
Zecca Gregory
Zogmal Marianne

Nom du responsable de module *

SPACK Annelyse

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2019-2020

**MAP - Limites et enjeux de
l'investissement personnel dans
le travail social**

Code

T.TS.SO359.F11147.F.19

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

15 crédits ECTS

Langue(s)

français

Volées :

PT2017 + EE2017 + TP2015

Semaines 39 à 3

Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences secondaires :

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :

- 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant;
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation;
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte dans lequel elle s'insère;
11.2. Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche;
11.4. Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.

Objectifs :

Etre capable de repérer et connaître les limites de l'investissement personnel dans le travail social;
Savoir reconnaître son degré d'implication professionnelle;
Parvenir à situer les déplacements de frontière entre les sphères privée et professionnelle, intime et publique, personnelle et collective;
Etre capable d'anticiper et de répondre à des demandes qui semblent sortir du champ professionnel.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le module explore les différents modes d'investissement personnel et collectif des travailleuses et des travailleurs sociaux. Il questionne les motivations qui sous-tendent leur engagement et documente la façon dont les sphères professionnelle et personnelle se conjuguent, se croisent et se superposent dans différents contextes professionnels. Il s'agit, d'une part, d'explorer les limites et les enjeux des formes d'engagement et, d'autre part, d'étudier l'impact et la place des événements qui surviennent dans le domaine privé sur la pratique professionnelle; et vice-versa. Des apports théoriques et pratiques se combinent dans ce module pour préparer et analyser des entretiens qui seront menés par les participant.e.s avec des professionnel.le.s au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre investissement personnel et relationnel. Les participant.e.s au module pourront ainsi se familiariser avec cette dimension subtile et complexe de l'activité, qui évolue tout au long d'une carrière professionnelle; Ils et elles pourront aussi mieux anticiper les enjeux en présence, en se basant sur les expériences des professionnel.le.s interviewé.e.s et en réfléchissant à leurs propres postures. Le principal enjeu de ce module se situe dans le développement d'une compétence à la réflexivité.

Formes d'enseignements:

Cours: Cours magistraux et témoignages de professionnel.le.s expérimenté.e.s

Travail encadré: Etudes de cas, lectures, exercices, projections et analyses de films

Ateliers: Accompagnement en sous-groupes pour la préparation et le suivi des travaux d'évaluation

Travail personnel: Temps à disposition pour contacter les professionnel.le.s, réaliser les entretiens et les analyser

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La présentation orale de groupe se déroulera les **lundi 6 janvier 2020, mardi 7 janvier 2020 (semaine 02) et lundi 13 janvier 2020, mardi 14 janvier 2020 (semaine 03).**

Travail écrit de groupe à remettre au plus tard le **lundi 20 janvier 2020 (semaine 04).**

Modalités de répétition :

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

La présence est obligatoire lors des séquences de module suivantes :

- Cours
- Travail encadré
- Ateliers
- Présentations et évaluations.

Ces rubriques sont spécifiées sur le programme qui sera distribué en début de module.

Des paires d'étudiant.e.s seront constituées pour aller à la rencontre des professionnel.le.s, et les interviewer en fonction de leur ancrage géographique et de leurs disponibilités. L'utilisation d'un enregistreur est à prévoir pour la passation des entretiens.

9 Bibliographie

Sera distribuée en début de module.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Brzak Nicole
 Burki Christine
 Carrasco Kim
 Dayer Caroline
 Frund Robert
 Knobel Jean-Marc
 Kuehni Morgane
 Magalhaes de Almeida Antonio
 Mayor Stéphane
 Morier-Genoud Pascal
 Peter Mélanie
 Rausis Valérie
 Ruffieux Lambelet Christiane
 Ruffiner Nadja
 Rullac Stéphane
 Soguel Isabelle
 Vacataire1
 Vacataire2
 Walther Mélissa

Nom du responsable de module *

RULLAC Stéphane

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Formation pratique 2 EE** **2019-2020**

Code T.TS.SO359.FP2EE.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
30 crédits ECTS

- la partie formation "terrain" équivaut à **25 crédits ECTS**
- la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **5 crédits ECTS**.

Langues(s)
 français

Volée EE2017

Semestres 5 à 8

Sem.5 : Automne 2019
Sem.6 : Printemps 2020
Sem.7 : Automne 2020
Sem.8 : Printemps 2021

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1EE.F.17)
- Présence à tous les cours de la formation pratique 2 ainsi qu'aux permanences obligatoires.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).
- Trouver une place de FP dans les délais requis et selon les conditions annoncées.

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
9. Evaluer et réorienter l'action
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

Objectifs pour la partie "terrain" :

Les buts se développent dans une logique d'alternance, dans une perspective de professionnalisation dans l'orientation choisie. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra :

- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Etre capable de comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnel.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer un posture et une identité professionnelles.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).
- Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

D'une part cette partie du module organise et prépare le suivi de la deuxième période de formation pratique. D'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours de préparation à l'EESP
- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 30 crédits ECTS.
La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 19 al. 2 du Règlement de la filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 85 jours effectifs de formation pratique (équivalent plein temps).
3. Signature du contrat pédagogique tripartite 2 (au plus tard à **fin mars 2020**).
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Séance tripartite, évaluation finale.
6. Bilan écrit du/de la PF.
7. Attestation de 20h de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail de validation selon les informations données lors de la 1ère journée de cours.
4. Présence active et obligatoire aux cours/séminaires d'intégration (cours INTERPRO)
5. Présence aux permanences FP obligatoires.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F :
Répétition de la Formation pratique 2

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Elle s'effectue en deux séries de 10 séances de 1 heure avec la/le même superviseur-e en parallèle des deux périodes de formation pratique.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

A la fin de votre formation pratique 2, vous devrez fournir l'attestation des 10 heures de supervision, remplie et signée par votre superviseur. Sans cette attestation, votre note de formation pratique 2 ne pourra être attribuée.
Toutes modifications à ces modalités doit faire l'objet d'une demande écrite au responsable de la supervision pédagogique de l'école.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

4 juillet 2019

Descriptif validé par *

Philippe Beuret